

Intégrez votre entreprise/organisation
au cœur de la recherche et de la pédagogie

GRUPE ESSEC : UNE INSTITUTION - UNE MISSION

L'ESSEC CONTRIBUE AU PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU DÉVELOPPEMENT DE PERSONNES,
D'ENTREPRISES ET D'ORGANISATIONS INNOVANTES ET RESPONSABLES :

- PAR L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE AU MANAGEMENT
 - PAR LA RECHERCHE ET PAR L'INVENTION DE PRATIQUES INNOVANTES
 - PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS DES ORGANISATIONS
- ... DANS UNE PERSPECTIVE HUMANISTE D'INSPIRATION EUROPÉENNE.



Face à un environnement toujours plus complexe les entreprises ont besoin de renforcer leurs connaissances aussi bien en termes de métiers que de marchés. La **recherche en management** est ainsi devenue un enjeu majeur pour les organisations qui souhaitent devenir les plus performantes dans leur secteur d'activité. Pionnier dans la professionnalisation des cursus étudiants notamment à travers le développement de l'apprentissage et du tutorat, le Groupe ESSEC cherche en permanence à optimiser l'intégration du monde de l'entreprise dans la pédagogie qu'elle propose à ses étudiants.

Ainsi, depuis plus de vingt ans, nos **chaires de recherche et d'enseignement** permettent à des entreprises de combiner activités de recherche au plus haut niveau d'excellence et diffusion du savoir auprès des étudiants.

LES OBJECTIFS D'UNE CHAIRE

La chaire a pour but de développer la recherche et la pédagogie dans des domaines de management préalablement définis.

Les entreprises fondatrices mettent des ressources spécifiques à disposition de la communauté pédagogique pour en accélérer le développement intellectuel et professionnel. En général elles souhaitent également transmettre leur savoir et leur expérience auprès d'une génération nouvelle.

Dans ce cas, la chaire peut également avoir pour objectif de coordonner un programme de formation pour des étudiants intéressés par un domaine d'activité ou des métiers spécifiques. À travers un ensemble d'outils pédagogiques les chaires permettent de mettre en contact les entreprises sponsors avec des professeurs spécialisés dans des secteurs de pointe et des étudiants sélectionnés sur leur motivation.

LA CRÉATION D'UNE CHAIRE

La création d'une chaire naît d'une rencontre entre la demande d'une ou plusieurs organisations mécènes et les compétences académiques du Groupe ESSEC. Le (ou les) mécène(s) et la chaire définissent ensemble le domaine d'activité de la chaire et construisent ensemble une convention d'accord pour une période minimum de 4 ans.

Afin d'assurer son fonctionnement, la chaire propose et met en place une équipe pédagogique et scientifique qui pourra inclure un (ou des) doctorant(s), ingénieur(s) de recherche et une assistante.

LE FONCTIONNEMENT

Les axes de recherche de la chaire sont définis en collaboration avec les différents mécènes, dans le cadre d'un comité de pilotage composé de représentants du ou des mécènes et du Groupe ESSEC.

La chaire coordonne la création des outils pédagogiques :

- cas et sujets de mémoires pour les étudiants ;
- séminaires et conférences ;
- rencontres avec des spécialistes y compris des représentants des mécènes.

L'équipe de la chaire est chargée d'assurer la communication des connaissances issues de travaux de recherche, de sa gestion, du budget annuel présenté au comité de pilotage. Elle produit un rapport annuel d'activité qui reprend notamment le suivi budgétaire.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé :

- d'un ou deux représentants des mécènes en fonction de leur nombre ;
- d'experts et/ou de personnalités reconnues dans le domaine d'activité de la chaire ;
- du ou des titulaires de la chaire ;
- du directeur général du Groupe ESSEC ou de son représentant ;
- du directeur de la recherche ou du doyen des professeurs.

Il se réunit une ou deux fois par an et ses missions sont :

- d'évaluer les réalisations de la chaire en fonction des objectifs identifiés et d'approuver les orientations de la recherche ;
- d'agir en conseil permanent du titulaire de la chaire pour tout ce qui concerne le contenu de la recherche et des outils pédagogiques.

LE FINANCEMENT

La chaire peut être financée par un ou plusieurs partenaires (idéalement 4 au plus). Les entreprises ayant participé à la création sont considérées comme fondatrices. Elles ont la possibilité de proposer d'éventuels nouveaux partenaires.

Le financement peut se faire :

Par dotation en capital pour un montant de **10 millions d'euros** répartis entre les éventuels différents partenaires, le fonctionnement de la chaire étant financé par le produit des intérêts du capital.

Par versement annuel pour une durée minimum de 4 ans divisible entre les éventuels différents partenaires d'un montant total de :

- **330 000 €** en cas de mécène unique ;
- **350 000 €** (2 x 175 000 €) pour 2 mécènes ;
- **375 000 €** (3 x 125 000 €) pour 3 mécènes ;
- **400 000 €** (4 x 100 000 €) pour 4 mécènes.

Le financement de la chaire couvre :

- la rémunération du titulaire et de son équipe ;
- le développement et la conduite des programmes de recherche ainsi que la diffusion des résultats ;
- la conception et la gestion des outils pédagogiques ainsi que les rencontres des mécènes avec les étudiants ;
- le fonctionnement courant ;
- les contributions administratives et logistiques du Groupe ESSEC.

DÉDUCTIBILITÉ FISCALE ET AVANTAGES

Dans le cadre des lois sur le mécénat, les subventions des chaires donnent droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de **60 % des dons** dans la limite de **5 pour mille** du chiffre d'affaires.

À ce titre le ou les mécènes ne peuvent bénéficier de contre parties pouvant être valorisées financièrement. Néanmoins ils deviennent des **partenaires privilégiés** du Groupe ESSEC et à ce titre ils ont accès en primeur aux résultats des travaux de la chaire qui restent la propriété intellectuelle de l'école, ils peuvent bénéficier de contacts privilégiés avec le corps professoral et avec les étudiants du Groupe ESSEC au travers de séminaires ou de rencontres spécifiquement organisées, ils sont cités comme Partenaires de la Campagne de Développement dans ses différents supports de communication.

Les chaires existantes sont soutenues par plus de 70 entreprises et organisations :

- Chaire Produits de Grande Consommation
- Chaire Économie Urbaine
- Chaire Communication et Management
- Chaire Vente et Stratégie Marketing
- Chaire ESSEC-Santé
- Chaire LVMH
- Chaire Européenne de Marketing Sportif
- Chaire Entrepreneuriat Social
- Chaire ESSEC-BNP Paribas Real Estate
- Chaire ESSEC-sanofi-aventis Innovation Thérapeutique
- Chaire Innovation et Services
- Chaire Européenne Filière d'excellence alimentaire
- Chaire Financial Reporting ESSEC-KPMG
- Chaire Media et Entertainment
- Chaire Private Equity
- Chaire Diversité et Performance
- Chaire La Poste - Management Stratégique des Services
- Chaire ESSEC-Sodexo Innovation et Qualité de Vie au Quotidien

Direction Partenariats Entreprises & Développement

Sylvia Desazars de Montgailhard, co-directrice
desazars@essec.fr

chaires.essec.fr
www.essec.fr/entreprises

Tél. +33 (0)1 34 43 31 97
Fax +33 (0)1 34 43 32 13